

point de départ était faux et les conclusions en étaient par conséquent erronées. Un célèbre agriculteur a été même jusqu'à dire : " C'est une erreur d'agrandir une race indigène d'animaux, car, à mesure que leur taille augmente, leur conformation se détériore, leur rusticité diminue, et leur constitution s'affaiblit."

Mais on nous demandera comment se fait-il que les expériences aient été assez concluantes pour justifier ces avancées ? Nous allons répondre en faisant connaître les circonstances sous lesquelles ces expériences ont eu lieu.

Pour arriver au but désiré, on introduisait, dans la localité, des animaux de grande taille, et là, on les soumettait au même régime et au même traitement que les animaux indigènes de petite race. Ces derniers, accoutumés depuis de longues années à une nourriture peu abondante et à un traitement peu soigné, s'entretenaient dans un état très-satisfaisant et donnaient même des produits assez abondants. Mais les sujets de grande taille, passant brusquement de l'abondance où ils avaient vécu dans leur pays de provenance au régime insuffisant d'un pays pauvre, dépérissaient, succombaient même de misère et étaient loin par conséquent de soutenir la comparaison. Ces faits, se reproduisant à plusieurs reprises, donnaient raison aux expérimentateurs.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

M. l'écrivain du *Journal de Québec* a écrit un long article non pas en réponse, mais à l'occasion de notre dernière *Revue*. Il se montre si extravagant, si déloyal ; il manque tellement de franchise et d'honnêteté que la discussion, la nourrirait-il plus abondamment, qu'il ne fait de choses ayant rapport à la question, ne devrait être continuée plus longtemps. Ainsi, par exemple, il écrit ce qui suit :

" Il (le rédacteur de la *Revue*) nous accuse de l'injurier et il nous explique ce, qu'il entend par injures : c'est de lui prêter des choses qu'il n'a pas dites. Or, il nous accuse d'avoir prétendu qu'on est libre de nier l'infailibilité du pape et, pour compléter l'injure, il nous reproche de n'avoir pas donné nos preuves à l'appui d'un sentiment que nous n'avons jamais exprimé. Voilà la logique et l'honnêteté."

Que Monsieur veuille bien maintenant relire ce qu'il écrivait en date du 11 décembre 1869.

" Sans prétendre, disait-il, blâmer ou approuver les partisans ou les adversaires de l'infailibilité personnelle du Pape, avant le solennel et infailible jugement, s'il doit être donné, du pontife suprême, environné de l'Eglise universelle, nous dirons que nous avons toujours regretté ces polémiques ardentes, cette âpreté de langage et cet ostracisme impitoyable employés par M. L. Veuillot, etc."

Que Monsieur veuille bien relire encore ce qu'il écrivait le 16 décembre :

" Il est au moins sage d'attendre un jugement (celui du Concile) qui ne peut pas longtemps retarder ou qui, s'il n'est pas donné, laissera les opinions à l'aise sur la matière en litige (la question de l'infailibilité), comme pendant la longue durée des dix-neuf siècles qui vont bientôt finir."

Quelques lignes plus loin, parlant des croyants timides qui ne réclament que le mince privilège d'attendre, pour se soumettre, que l'autorité ait distinctement parlé, Monsieur ajoute : " Ce pauvre monseigneur d'Orléans, ce vaillant champion de l'Eglise et du pouvoir temporel du Pape, après avoir exprimé son opinion sur une question débattue, n'a pas dit et ne veut pas faire autre chose. Et nous, qui n'avons rien formulé, nous sommes prêts à suivre humblement ce haut exemple."

Nous pourrions relever de la même manière tous les autres

paragraphe du dernier écrit de M. l'écrivain du *Journal*, mais ce serait temps et peine perdus : ils portent leur condamnation en eux-mêmes. On y constate la même déloyauté, le même manque de bonne foi, la même mise en pratique de moyens vulgairement perfides. Or, comme le dit si bien un écrivain dont le nom et les œuvres sont chers à l'Eglise, quand un homme se cache dans un pareil refuge, on ne le combat plus : on l'y laisse.

Mardi de la semaine dernière, Son Excellence le lieutenant-gouverneur a donné la sanction royale à soixante-et-un projets de loi, résultat des travaux opérés pendant la session, la troisième du premier parlement de la province.

Mgr. Taché est arrivé à Montréal vendredi de la semaine dernière. Il y avait vingt jours qu'il était parti de Rome. Le vénérable prélat a été mandé, dit-on, par le gouvernement canadien, à propos des affaires de l'Ouest. Il a dû se mettre en route avant-hier pour son lointain diocèse.

MM. les abbés Poiré, Trudelle et Martineau sont de retour de Rome qu'ils ont laissés dans les commencements de janvier. M. l'abbé Gagnon, qui avait accompagné Mgr. Langevin à la Ville-Eternelle, est aussi arrivé il y a huit jours sur l'*Austrian*.

M. l'abbé Milette, curé de St. Augustin, est décédé le 2 février, à l'âge de 58 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi.

Les dernières nouvelles d'Europe nous permettent de regarder comme certaine la définition dogmatique de l'infailibilité personnelle du Pape.

Dans une audience publique donnée par le Saint Père au Vatican, le 9 janvier, on comptait douze à quinze cents personnes. Arrivé à son trône, il s'est arrêté, a promené ses regards avec bonté sur toute l'assistance, puis il a parlé d'une voix ferme, lente et douce. " Plusieurs versions de ce discours, dit M. L. Veuillot, nous ont été remises, toutes concordent, et nous croyons pouvoir garantir l'exactitude de celle que nous reproduisons. " La voici :

" J'ai résolu aujourd'hui, de rester à cette place pour deux raisons : d'abord, parce que le Pape est fatigué (il a tant de chose à faire le Pape), ensuite parce que vous êtes bien nombreux, et qu'en parlant à chaque famille pendant une ou deux minutes seulement, il me faudrait bien du temps pour faire le tour."

" Vous êtes venus ici pour deux choses : voir le Pape et recevoir sa bénédiction. Le Pape, le voici : quant à la bénédiction, vous la recevrez quand je vous aurai adressé quelques mots. Ces quelques mots, j'en prendrai le sujet dans l'Evangile du jour. Notre-Seigneur retrouvé au temple..."

" En effet, la sainte Vierge Marie et saint Joseph ayant quitté Jérusalem pour retourner chez eux, s'aperçoivent après une journée de marche, que Jésus n'était plus dans leur compagnie. Il y a vait plusieurs compagnies de voyageurs. L'ayant cherché en vain parmi les différents groupes, ils se résolurent de retourner à Jérusalem. Et là, après trois jours d'angoisses, ils le découvrirent dans le temple, prêchant aux docteurs qu'il étonnait par ses réponses et sa doctrine. La sainte Vierge Marie et son père putatif lui demandèrent alors pourquoi il les avait quittés et livrés à de si poignantes inquiétudes ; et Jésus répondit : — Pourquoi suis-je ici, si ce n'est pour faire la volonté de mon Père céleste ?

" Or, cette parole de Notre-Seigneur est pour nous apprendre que nous aussi, ne sommes sur la terre que pour faire la volonté du Souverain Maître de l'univers, de notre Père qui est aux cieux. C'est pour obéir à cette volonté divine que j'ai réuni le Concile qui s'assemble au Vatican, et dont tout le monde s'occupe aujourd'hui."

" Les uns disent que le Concile va tout arranger et qu'il fera cesser les divisions qui existent parmi les hommes ;